



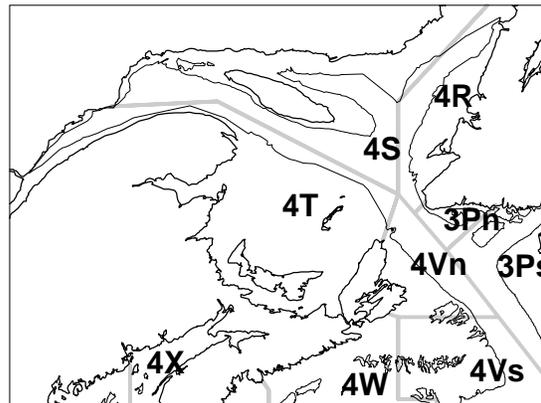
Plie grise de 4RST (*Glyptocephalus cynoglossus*)

Renseignements de base

La plie grise est présente dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord. Dans l'Atlantique Nord-Ouest, son aire s'étend de la basse côte du Labrador au cap Hatteras (Caroline du Nord). Comparativement à d'autres poissons plats, la plie grise a une croissance lente et une grande longévité. Son frai a lieu du printemps à la fin de l'été, selon la région; dans le golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST de l'OPANO), les géniteurs se rassemblent dans les eaux de chenal en janvier et en février. On croit que le frai se produit dans le Golfe en eaux plus profondes à la fin du printemps ou au début de l'été. Les femelles sont très fertiles et pondent jusqu'à 500 000 oeufs en un seul frai. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, 50 % des femelles atteignaient la maturité à des longueurs de 40-45 cm (9-14 ans) et 50 % des mâles devenaient matures à des longueurs de 30-34 cm (5-8 ans, Bowering et Brodie 1984). Les oeufs fertilisés flottent et viennent à éclosion au bout de plusieurs jours, après quoi survient un long stade pélagique, qui peut durer un an. Les juvéniles finissent par se fixer au fond des eaux profondes. Dans la partie nord de son aire de distribution, y compris dans le golfe du Saint-Laurent, la plie grise migre vers les eaux profondes durant l'hiver et cesse alors de se nourrir. Elle croît plus rapidement dans le golfe du Maine et sur le banc Georges, où la température de l'eau est plus élevée et où elle se nourrit à longueur d'année.

La pêche commerciale de la plie grise s'est considérablement développée avec l'introduction du chalut à panneaux à Terre-Neuve dans les années 1940. Les stocks du golfe du Saint-Laurent ont commencé à être exploités dans les années 1950, à l'époque où une baisse des stocks de la baie de Fortune, à Terre-Neuve (division 3Ps de l'OPANO), a poussé les senneurs de cette région à aller pêcher à la baie St. George, dans la division 4R. Une pêche dirigée de la plie grise se développa dans la baie St. George l'été, tandis que l'hiver les prises accessoires de plie grise dans les pêches dirigées hauturières de la morue et du sébaste s'accrurent. Dans les années 1970, la pêche de la plie grise s'étendit de la baie St. George au Golfe, plus précisément au chenal Esquiman et à la côte nord de l'île du Cap-Breton.

La pêche de la plie grise dans le nord du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RS de l'OPANO) a été assujettie à un quota préventif de 3 500 t en 1977. La première évaluation détaillée du stock de 4RS a été réalisée en 1978 et a été renouvelée chaque année jusqu'en 1981. Dans les années 1980, les prises de 4T ont de plus en plus dominé les débarquements de plie grise du Golfe, mais l'unité de gestion 4RS a été maintenue. En 1979, le TAC de 4RS a été augmenté à 5 000 t pour permettre le retrait d'une vieille composante, à croissance lente, du stock. Cette mesure a eu pour effet de réduire la composition du stock selon l'âge; toutefois, les débarquements chutèrent par la suite et, en 1982, le TAC fut ramené à 3 500 t. Les évaluations du stock reprurent en 1991 et, à la recommandation du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, l'unité de gestion fut étendue à 4RST en 1995.



La pêche

En 1997, le quota de plie grise de 4RST était de 1 000 t, et la pêche était concentrée dans 4T. Le maillage minimal imposé aux bateaux qui pêchaient la plie grise était de 145 mm (mailles carrées) dans les culs-de-chalut utilisés dans 4Rd et de 155 mm (mailles carrées) dans 4T. De nombreux pêcheurs de 4T ont signalé qu'ils utilisaient de plus gros maillages, notamment de 160 et 165 mm. La taille minimale des prises de plie grise est demeurée de 30 cm, des fermetures temporaires ayant lieu si les plies plus petites représentaient plus de 15 % des captures, en nombre. Il n'y a pas eu de fermeture de la pêche pour cause de capture excessive de petites plies en 1997. Par ailleurs, des fermetures de la pêche étaient également imposées quand les prises accessoires dépassaient un certain pourcentage du poids total des captures, soit 10 % pour la merluche blanche, et 20 % (4T) ou 5 % (4RS), respectivement, pour la morue. La pêche dans 4T en 1996 s'est caractérisée par de fréquentes fermetures en

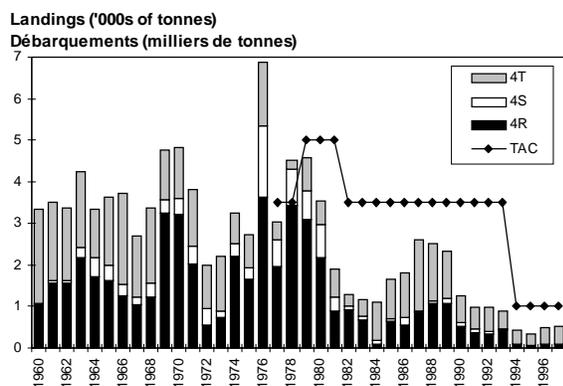
raison des prises accessoires excessives de morue. Par suite de l'augmentation du pourcentage autorisé de prises accessoires de morue (qui est passé de 10 à 20 %) il y a eu peu de fermetures en 1997. De plus, celles-ci ont été appliquées à des bateaux en particulier plutôt qu'à des flottilles entières. L'ouverture de la pêche a été reportée à la fin de mai, pour éviter les fortes prises accessoires de morue pendant la migration de celle-ci dans le Golfe. La pêche dans 4T a pris fin le 31 octobre.

Plie grise de 4RST - débarquements, en milliers de tonnes.

Année	70-79	80-89	90-93	94	95	96	97
	Moy.	Moy.	Moy.				
TAC ¹	4,0	3,8	3,5	1,0	1,0	1,0	1,0
Total	3,8	2,0	1,0	0,4	0,3	0,5	0,5 ²

¹Le premier TAC a été établi en 1977.

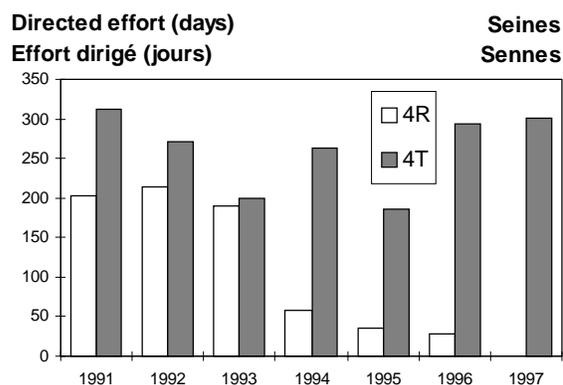
² Chiffres préliminaires



Les **débarquements** annuels de plie grise, qui étaient d'environ 2 500 t à la fin des années 1980, ont chuté jusqu'à un seuil historique de 320 t en 1995. En 1996 et 1997, ils étaient d'environ 500 t, ce qui est bien inférieur aux 3 000-3 500 t enregistrées pendant toute la décennie 1960. Quoique les débarquements en provenance de 4R aient traditionnellement représenté une importante composante de la pêche, le gros des

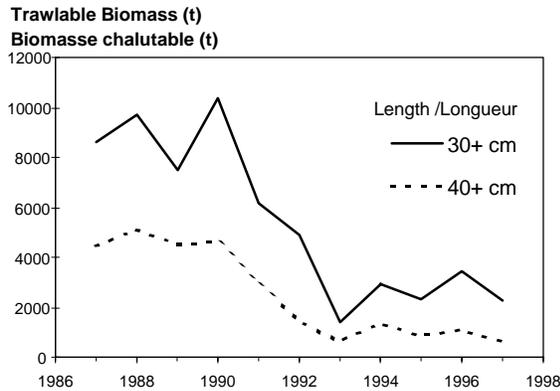
débarquements provient de l'est de 4T depuis 1994.

Les sennes danoises sont les engins les plus utilisés dans cette pêche et fournissent actuellement au moins 85 % des débarquements. L'effort dirigé des senneurs est demeuré relativement constant dans 4T durant les années 1990, mais il a fléchi considérablement dans 4R en 1994 et est resté jusqu'ici très faible. La diminution de l'effort dans 4R a été attribuée en partie à la fermeture de la pêche de la morue et au développement de la pêche du crabe dans cette division.

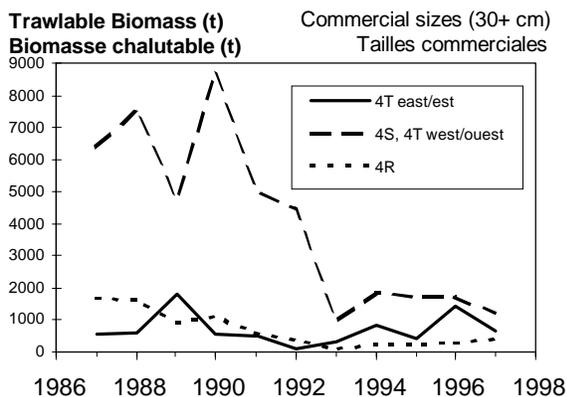


État de la ressource

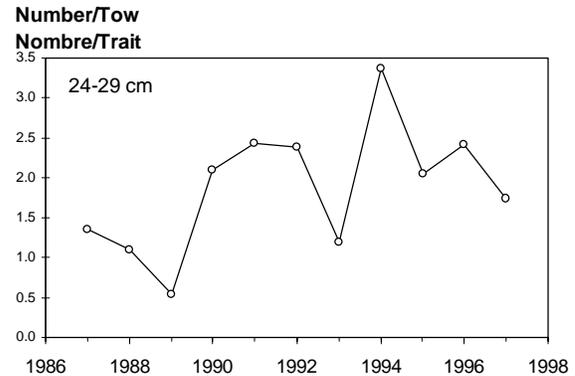
On n'a pas procédé à des déterminations de l'âge dans le stock considéré. L'évaluation de la ressource repose sur des analyses selon la longueur. Pour la première fois, on a établi des **indices d'abondance** de la plie grise dans la totalité de 4RST en combinant les données des relevés de recherche effectués chaque année dans le sud du Golfe en septembre et dans le nord du Golfe en août. Ces indices dénotent un très net recul de la **biomasse du stock reproducteur** de 1990 à 1993. Les estimations de biomasse de 1994 à 1997 représentent environ 20 à 30 % de celles de 1987-1990.



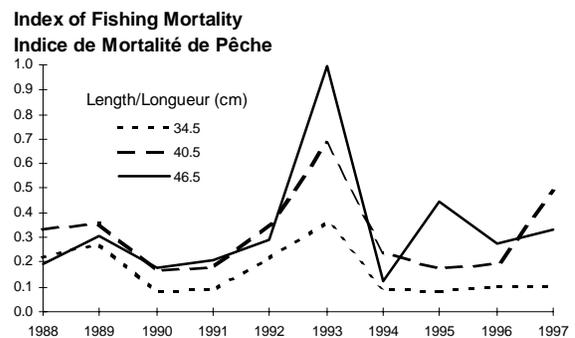
Ce recul de la biomasse n'a pas été uniforme dans tout le Golfe. Il s'est manifesté dans 4R, 4S et dans l'ouest de 4T, mais non dans l'est de 4T.



La baisse récente de l'abondance de la plie grise a touché uniquement les poissons de taille commerciale (30 cm et plus). L'abondance des **prérecrues** (24-29 cm) dans les prises des relevés est restée relativement constante depuis 1990, et tendait à être plus élevée dans les années 1990 que dans la fin des années 1980. Pour ce qui est des plies de plus petite taille (<15 cm), l'abondance dans les prises des relevés était faible de 1992 à 1996, mais élevée en 1997.



Aucune tendance ne se dessine dans la **mortalité par pêche** ces dernières années dans le stock. Un indice relatif de cette mortalité, soit la proportion de prises selon la taille divisée par les estimations de l'effectif de la population selon la taille établies d'après le relevé, ne révèle aucune tendance nette de 1988 à 1997. Une pointe de l'indice en 1993 est peut être due à une anomalie (ou effet de l'année) dans le relevé de 1993, plutôt qu'à une forte augmentation de la mortalité.



Perspectives

Les débarquements de plie grise en provenance de 4RST sont actuellement à un seuil historique, représentant environ 20 % de ceux de la fin des années 1980 et 15 % de ceux qui se sont maintenus pendant toutes les années 1960. Les prises des relevés de recherche permettent de croire que la biomasse du stock reproducteur a considérablement fléchi au début des années

1990, pour se situer à environ 25 % de ses niveaux de la fin des années 1980. La biomasse semble demeurer faible depuis 1993, même si les débarquements sont descendus à des seuils records depuis 1994. À moins d'une amélioration notable du recrutement dans le stock, les niveaux de prises actuels ne permettront vraisemblablement pas un rétablissement du stock et risquent de le faire fléchir davantage.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer Douglas Swain
avec : Ministère des Pêches et des Océans
Centre des pêches du Golfe
C.P. 5030
Moncton (N.-B.)
E1C 9B6

Tél : (506) 851-6237
Fax : (506) 851-2620
Courriel : swaind@mar.dfo-mpo.gc.ca

Références

Bowering, W.R. and W.B. Brodie. 1984. Distribution of witch flounder in the northern Gulf of St. Lawrence and changes in its growth and maturity patterns. North Am. J. Fish. Manag. 4: 399-413.

Morin, R., G. Chouinard, I. Forest-Gallant and G. Nielsen. 1996. Status of witch flounder in NAFO Division 4RST. MPO, Doc. de rech. sur les pêches dans l'Atlant. 96/71.

Swain, D.P., G.A. Poirier and R. Morin. 1998. Status of witch flounder in NAFO Divisions

4RST, January 1998. Doc. de rech. du SCES 98/04.

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif de la Région des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : MyraV@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/>

An English version is available on request at the above address.

